

# Quels sont les prochains enjeux ?

## Infrastructures de mobilité de Genève Sud (Voie Cottier)

- Le Conseil d'Etat confirme son intention de réaliser des infrastructures de mobilité dans le secteur de Genève-sud. Le système des infrastructures dites « Genève-sud » est constitué de trois projets principaux : il s'agit en premier lieu du complément de la jonction de la Milice, appelée jonction de Lancy-sud qui, une fois réalisée permettra un accès direct à l'autoroute. Les deux autres projets consistent d'une part en une liaison entre la route de Saconnex-d'Arve et la route d'Annecy (dite liaison 1) et, d'autre part, une liaison entre la route d'Annecy et la route de Pierre-Grand (dite liaison 2).
- L'ASSC émet déjà de vives inquiétudes que cette liaison, si elle se réalise en surface, se fasse au détriment de la zone naturelle aménagée (Bois d'Humilly et le Nant de la Bistoquette) et à celui des riverains.
- Plus d'information :

<http://goo.gl/6oTfWM>

## Route de Saconnex- d'Arve

- Face à l'augmentation considérable du trafic sur la route de Saconnex-d'Arve, des mesures doivent être prises afin de réduire l'impact sur les riverains.

# Pourquoi devenir membre ?

Pour soutenir le développement harmonieux de notre quartier, notre association a besoin de votre soutien.

La cotisation annuelle est de CHF 50.-, elle nous permet de payer les frais de procédures et d'avocat.

Plus notre association comptera de membres, plus notre position sera reconnue auprès des autorités.

La qualité de l'environnement et des infrastructures de notre quartier est un investissement profitable à tous. Non seulement elle augmente la valeur immobilière de nos biens, mais elle est surtout un gage de qualité de vie.

Pour devenir membre, il suffit de remplir le bulletin ci-joint, ou consulter notre site Internet.

[www.sauvegardonslachapelle.org](http://www.sauvegardonslachapelle.org)

[contact@sauvegardonslachapelle.org](mailto:contact@sauvegardonslachapelle.org)

Association pour la Sauvegarde  
du Site de La-Chapelle  
Route de La-Chapelle 14B  
1212 Grand-Lancy  
CCP 17-241665-5

# Association pour la Sauvegarde du Site de La-Chapelle



Rejoignez vos nombreux voisins dans l'association pour défendre les intérêts du quartier de La Chapelle !



---

## Présentation

---

Fondée en 1983, l'Association pour la Sauvegarde du Site de la Chapelle (ASSC) travaille au développement harmonieux du quartier et à la défense des intérêts de ses habitants.

L'ASSC propose des solutions constructives, en privilégiant la discussion et les accords 'gagnant-gagnant' avec les autorités. Forte de plus de 150 membres, elle est un partenaire de poids dans les discussions avec les communes et le canton.

L'ASSC s'engage activement dans les démarches administratives et juridiques, lorsque nos intérêts légitimes sont en jeu.

---

## Actions réalisées

---

Voici quelques exemples d'actions concrètes réalisées ces dernières années grâce à l'engagement de l'Association pour la Sauvegarde du Site de La-Chapelle. N'hésitez pas à consulter le site internet de l'association, vous y trouverez plus de détails et des informations régulièrement mis à jour.

<http://www.sauvegardonslachapelle.org>

---

### Réaménagement de la route de La-Chapelle

- Le réaménagement de l'ensemble de la route de La-Chapelle a été obtenu par l'ASSC en 2011. Celui-ci comprend la pose d'un revêtement phono-absorbant, des trottoirs mixtes et des passages piétons supplémentaires.
  - Au printemps 2014, et malgré de plusieurs relances de l'ASSC, l'Etat n'a pas tenu ses engagements.
  - L'ASSC a dû s'opposer à la seconde partie des immeubles du PLQ - Lancy, afin de contraindre l'Etat à respecter ces engagements.
  - Le réaménagement de la route de La-Chapelle s'est finalement terminé en septembre 2016.
- 

### CEVA - Nuisances sonores

- Lors du percement du tunnel de Pinchat, d'avril 2014 à novembre 2015, les travaux menés par le CEVA ont engendré d'innombrables nuisances, cela parfois 24 heures sur 24.
  - Devant le refus du CEVA de se conformer à la directive sur le bruit des chantiers, l'ASSC a déposé une pétition au Grand Conseil, ainsi qu'un recours auprès de l'OFT.
  - Notre action a été couverte par plusieurs médias, tels que la Tribune et Léman Bleu, et soutenue par la commune de Lancy.
- 

### CEVA - Dispositif de protection contre le bruit des trains

- La mise à l'enquête du dispositif de protection contre le bruit d'exploitation du CEVA pour notre secteur a eu lieu au mois de mars 2017.
- Les mesures proposées par le CEVA ne permettent pas d'atteindre le niveau sonore initialement annoncé par les CFF.
- Dans le cadre de la mise à l'enquête, l'ASSC a fait part de ses objections sur les mesures proposées.